Procès verbal du Comité de Partenaires (CdP) du 7 décembre 2017

Etaient présents:

M. Eric Leclerc

(direction)

M. Louis-Phillipe Surprenant (direction)

Mlle. Kathryn Kolber

(élève)

M. Felix Todd

(élève)

M. Luc Morin

Mme. Suzana Straus

(parent) (parent)

Pas de membres de CUPE et du SEPF.

1) Ouverture de la rencontre à 15h25.

- 2) L'ordre du jour et le procès verbal sont adoptés. Aucun ajout ; aucune correction.
- 3) Nouveau logo pour les équipes de sport de l'école: M. Leclerc présente le nouveau logo. Les élèves l'aiment beaucoup. M. Leclerc ira de l'avant avec une présentation surprise de T-shirts dotés du nouveau logo en début d'année.
- 4) Identification des valeurs de l'école :

Shun Moari POÉSIDENT

Les parents, les élèves et le personnel ont été sondés sur les valeurs de l'école. Les résultats sont présentés et discutés. M. Morin propose que nous choisissions les 5 priorités des listes. Les valeurs choisies sont : le respect, la responsabilité, l'intégrité, la persévérance et l'inclusion. Les participants devront ensuite les prioriser dans un 2e sondage, mais avant que ceci soit fait, les membres du comité définiront ces valeurs. Ces définitions seront travaillées à la prochaine réunion après l'obtention d'une rétroaction des définitions par le bureau de direction de l'APÉ pour le regroupement des parents, le Conseil étudiant pour le regroupement des étudiants et le personnel pour la direction.

- 5) Le travail sur la programmation débutera en 2018, lorsque plus de détails seront disponible.
- 6) Politique d'intégrité. Des changements sont apportés au document pour faire en sorte qu'il s'applique à tous les élèves de la 10e à la 12e année.

11 Janv. 2018 ADOPTÉ

7) Levée de la réunion à 15h45. Prochaine réunion le 11 janvier à 15h15.